

SOMMAIRE

➤ Edit'eau.....	1
➤ Réserves de substitution, la suite..	2
➤ Pesticides.....	3
➤ Pays Mellois, financements LEADER	4
➤ Club nature et éducation à l'environnement	4
➤ Etat de la ressource en eau.....	5
➤ Observation des cours d'eau.....	6
➤ En bref	6

EDIT'EAU



Depuis la création de l'APIEEE en 1990, se pose régulièrement la question suivante : comment évaluer notre action ? Comment mesurer la distance qui nous sépare des objectifs que nous nous sommes fixés ? Adoptons nous toujours des méthodes judicieuses, efficaces pour aboutir ?

Ces questions bien sûr doivent faire débat en assemblée générale, en conseil d'administration et aussi je le souhaite, au fil des dossiers, par des échanges plus spontanés : rencontres, coups de fils ou messages électroniques.

Le sujet des réserves, ces fameuses « bassines », et tout particulièrement celles de La Boutonne (voir article ci après) illustre nos types de fonctionnement, nos choix « stratégiques », nos méthodes en somme.

Ce genre de dossier nous amène à constater que nous ne sommes pas toujours compris. Pourquoi ?

D'une part, parce que les moyens de diffuser nos arguments auprès du public, des élus, des professionnels, sont modestes – même si la presse relaye correctement nos idées- et d'autre part, parce que nous n'anticipons peut être pas assez sur les événements.

Cela nous cantonne alors dans un rôle de contre argumentation que d'aucun qualifie de blocage ou d'opposition. Il est vrai que cela relève parfois, de la part de nos interlocuteurs d'une

volonté délibérée, entachée d'un fort désir de nous discréditer.

Or si nous cherchons à prendre les sujets au plus tôt, à la racine, il nous est opposé le principe suivant : « *on ne discute pas ce cette question à ce niveau* » ce qui signifie en clair, si je prends l'exemple de mesures de réorientation de l'agriculture dont nous analysons les impacts : « *allez voir au ministère ou mieux encore à Bruxelles !* »

C'est à partir de réalités de terrain que nous devons faire bouger les choses sans attendre que le miracle vienne d'un niveau « *plus élevé* » .

Par notre ténacité et nos compétences, nous avons au fil du temps réussi à intégrer plusieurs commissions institutionnelles. Il faut faire mieux encore. Trouver les relais, porter notre argumentaire par delà les limites actuelles du riche et intéressant réseau d'associations.

Décidément le rôle associatif n'est pas facile comme le prétendent par commodité ceux qui veulent enfermer les associatifs dans un rôle de contestation.

L'exemple du SAGE¹ de La Boutonne est éloquent. Vous le savez l'APIEEE et SOS Rivières ont gagné le recours qu'elles avaient formé conjointement en annulation de l'arrêté préfectoral qui validait ce SAGE.

Pourquoi en étions nous arrivés là ? Précisément parce qu'il nous a toujours été refusé d'aborder, donc de débattre de la cause profonde de la mauvaise gestion de l'eau : l'économie agricole.

Nous devons éviter l'enfermement, l'étiquetage définitif, si pratique pour ceux qui veulent continuer à aménager dans la même direction productiviste, toujours socialement moins juste, les mêmes qui ne veulent pas entendre parler par exemple du principe pollueur payeur .

Pour cela, pour diffuser au mieux nos idées il faut un engagement si petit soit-il dans le mouvement associatif. Adhérer est un pas important, soutenir l'APIEEE c'est lui donner vie, participer c'est la faire grandir, agir c'est l'épanouir. Parce que l'eau est la vie, l'APIEEE a besoin de

¹ SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Parce que l'eau est la vie, l'APIEEE a besoin de votre énergie, de votre implication. C'est par la qualité de nos convictions que nous ferons progresser la question fondamentale de l'eau et de son environnement. Nous constatons l'état actuel de notre environnement, les atteintes qu'il subit et à travers elles les menaces sur notre santé ! Gardons les yeux ouverts, agissons aujourd'hui pour demain !

Les associations sont indispensables au fonctionnement démocratique dont il a beaucoup été question depuis des mois.

Nos représentants élus, ne peuvent connaître tous les sujets. Au delà de leur couleur politique, et pour un certain nombre de domaines ils se fient obligatoirement à leur entourage, leurs conseils. C'est la raison pour laquelle nous devons améliorer notre présence, porter notre parole auprès des élus en général, informer et débattre. Si nos convictions sont portées par le désir d'équité, de prévention, de respect et d'humanisme, elles trouveront un écho favorable.

Ces signes là, c'est vous, adhérents qui les portez. Encore une fois, je me répète d'un éditorial à l'autre, l'APIEEE sera ce que vous en déciderez !

LE BASSIN BOUTONNE : OU EN RESERVES DE SUBSTITUTION SUR SOMMES NOUS ?

Vous avez été nombreux à déposer votre avis sur les registres mis à disposition du public pendant l'enquête d'un mois organisée dans le cadre de ce dossier dont nous avons parlé lors de notre assemblée générale de février, puis au cours d'une réunion spéciale au cinéma de Chizé.

Les rapports de la commission d'enquête ont été rendus et notre conseil d'administration en a examiné les détails. Nous avons transmis ces rapports à celles et ceux qui peuvent accéder à une messagerie électronique.

Voici quelques éléments extraits de ce rapport suivis d'un compte rendu des actions que nous menons depuis.

Ce rapport est composé de 4 parties : le rapport d'enquête, les conclusions motivées, le procès verbal des observations et le mémoire en réponse de la compagnie d'aménagement des eaux des Deux Sèvres (CAEDS) aux observations du public. C'est dans les « conclusions motivées » que se trouve l'essentiel pour la suite du dossier.

Les commissaires constatent premièrement que l'enquête s'est déroulée légalement et sans incident, il poursuivent en notant que le dossier comportait « quelques insuffisances et parfois des contradictions ».

Les commissaires ont bien noté qu'une partie du dossier décrivait un projet de 16 réserves au lieu des 11 présentées en titre de l'enquête, ce qui rendait parfois « inexploitable » le document.

L'absence d'études alternatives crédibles est soulignée ainsi que l'indigence de l'étude faune flore. De même l'absence de volet financier comme nous l'avions regrettée est pointée....

S'ensuit une liste de remarques attestant selon la commission la pertinence du projet à plusieurs égards toutefois entremêlés de remarques du style « la commission regrette que ce projet n'ait pas fait l'objet d'une réflexion globale à l'échelle du bassin versant comme le préconise la directive cadre sur l'eau... ».

Enfin en page 8 « la commission regrette que ce projet ne s'appuie pas sur une étude socioéconomique sérieuse et complète, à l'échelle du bassin Boutonne, afin de légitimer sur des fonds publics le financement d'une agriculture qui semble faire débat, voire même remise en cause aujourd'hui ».

Puis arrive la conclusion : « la commission donne à l'unanimité un avis favorable avec réserves (3)...() »

- que la période de remplissage soit ramenée au 31 mars.
- que le maître d'ouvrage (CAEDS) s'engage à hauteur des sommes nécessaire à la viabilité du projet tel qu'il est défini
- de l'obligation de compléter l'étude d'incidence faune flore permettant ainsi de redéfinir si nécessaire les mesures compensatoires.

La commission d'enquête effectue une recommandation d'importance :

- considérant que les dispositions relevant des débits minimum à obtenir ne peuvent pas être moins contraignants que celles fixées par le SAGE, le débit de 0.800 m3 devra être observé.²

Notre conseil d'administration constate :

- notre mobilisation tout comme la qualité de vos dépositions ont été distinguées par la commission d'enquête. La pétition lancée par les irrigants était quant à elle dénuée d'argument tout comme les dépositions favorables au projet.
- nos actions conjuguées sont à l'origine des réserves émises par la commission d'enquête
Notre conseil d'administration a décidé :
- de rencontrer le préfet des Deux Sèvres et de lui exposer, muni des remarques de la commission d'enquête, les arguments devant à minima être pris en compte pour rendre « moins

² NDLR il s'agit du débit moyen à l'étiage (DOE) observé au moulin de Châtre à ST Séverin.

inacceptable le projet » compte tenu de tout ce que nous avons évoqué ».

- de rencontrer ensuite le président du syndicat 4B et le président des irrigants afin de leur exprimer les positions de l'APIEEE sur le dossier, et en particulier les arguments qui doivent absolument être intégrés si le projet devait être conduit jusqu'au bout.

Il ne pourra être dit par quiconque, si nos exigences minimum n'étaient pas entendues que nous n'aurons pas essayé d'être constructifs, et ce malgré notre profond désaccord avec les formes de la politique agricole actuelle. Nous réserverions alors toute décision d'action juridique pertinente.

Dès le début de ce dossier nous avons exprimé notre désaccord sur le principe de constituer ces réserves d'irrigation.

Quelques élus (Pierre Debordes président du syndicat d'eau 4B ainsi que la majorité départementale du conseil général) soutiennent ce type de dispositif tout droit issu des excès du productivisme agricole. Nous en avons parlé en assemblée générale puis lors de la réunion « spéciale bassines » qui suivit. Nous restons persuadés qu'il faut imputer à l'agriculture l'ensemble des nuisances qu'elle génère. Il n'est pas satisfaisant de dire « *l'agriculture nourrit la société* » comme le disent les slogans corporatistes, encore faut-il ouvrir les yeux. Depuis 30 ans au fur et à mesure que les performances quantitatives ont été développées, l'agriculture a utilisé de plus en plus d'engrais et de pesticides que nous retrouvons dans l'air que nous respirons ou dans l'eau que nous buvons. La lutte contre ces éléments a un coût que le consommateur supporte à part entière. Chacun de nous doit saisir ses élus : maires, conseillers généraux, députés, sénateurs. Pour le moins chacun de nous doit interroger ceux qui se présentent à nos suffrages.

L'idée n'est pas d'opposer des franges de population à d'autres, mais de dire quels sont nos besoins, nos volontés. Il n'est pas acceptable qu'une minorité impose son modèle à la société toute entière, qui plus est, en exigeant comme c'est le cas dans ce dossier, sa participation financière. Le principe pollueur payeur est encore très loin d'être appliqué.

Pour l'instant c'est le contribuable, noyé dans l'ensemble des sujets qui paye silencieusement.

Très concrètement, le coût de la restructuration du syndicat 4B dont ce projet de réserve fait partie est de 35 euros sur la part abonnement. Et ce n'est sans doute pas fini puisque le syndicat n'a pas encore attaqué le problème de pollution à la source. Et là croyez vous qu'il faille compter sur la participation des pollueurs ?

Au stade où arrive ce dossier nous avons donc rencontré M le Préfet des deux Sèvres.

Notre conseil d'administration a décidé d'utiliser la voie de la négociation avant celle qui nous a souvent été reprochée : la lutte juridique. Vous nous avez donné au cours des dernières réunions mandat pour agir en votre nom.

D'ores et déjà sachez que M. le préfet m'a reçu avec beaucoup d'attention sur ce sujet. Il a tout d'abord exprimé la logique sur laquelle il s'appuie.

Après avoir indiqué que nous laissons pour l'instant de côté nos arguments de politique générale j'ai listé les points sur lesquels une avancée forte devait être réalisée : engagement sur un programme qualité, débit de remplissage minimum, garanties de débit minimum de la Boutonne en été sur l'ensemble du bassin versant, compléments d'étude, points de surveillance garantis dans l'arrêté préfectoral.

La balle est à ce jour dans le « camp » de l'Etat d'une part, mais bien sûr dans celui du syndicat 4B et celui des irrigants.

Nous serions bien inspirés de nous retrouver en assemblée générale extraordinaire lorsqu'un arrêté préfectoral sera pris sur ce dossier.

Je dois ajouter que le dossier « réserves » est lié à la phase suivante : l'eau de la nappe infra toarcienne (plateau Mellois) sera-t-elle exploitable pour l'eau potable, et pour combien de temps ? Une déclaration d'utilité publique sera nécessaire...

Affaire à suivre donc !

D. Barré

A LIRE ABSOLUMENT ! PESTICIDES : REVELATIONS D'UN SCANDALE FRANÇAIS !

Ouvrage de Fabrice Nicolino (journaliste) et François Veillerette (président du Mouvement pour le Droit et le respect des Générations Futures).

Les pesticides sont partout jusque dans la rosée du matin. Et dans la pluie des villes de toutes les villes de France.

Pour cette raison et quelques raisons que vous apprendrez, les conséquences sanitaires de l'exposition aux pesticides sont d'ores et déjà massives. Des centaines d'études, à l'échelle internationale, montrent que ces produits de la chimie de synthèses agissent, même à des doses infinitésimales, sur notre équilibre le plus intime. Le cordon ombilical du fœtus, le système endocrinien, la fabrication du sperme sont atteints. Les cancers et les maladies neurologiques se multiplient.

Ce n'est pas drôle ? Non. Mais les auteurs de ce livre ont pris un parti ; celui de raconter des histoires avec de vrais gens. Depuis 1945,

l'industrie des pesticides a pris le pouvoir en France, sans que personne s'en doute. Cet ouvrage donne des noms, livre des dates, fouille les archives. Oui, les industriels ont infiltré, et continuent de le faire, les commissions officielles chargées du contrôle des pesticides. Oui « l'agriculture raisonnée » que les pouvoirs publics français présentent comme la solution de l'avenir, est une farce, une incroyable manipulation. Chez Fayard 20 euros TTC.

PAYS MELLOIS : UN NOUVEAU LEADER ?

Le 22 juin à Lezay le pays mellois faisait le bilan du programme leader 2002-2007 en cours et évoquait les préparatifs à entreprendre pour mettre en place un troisième programme.

Si les deux premiers programmes ont été surtout orientés par le pays vers les services en milieu rural le futur projet leader 2007-2013 doit obtenir une déclinaison régionale.

Ce programme sera financé par le F.E.A.D.E.R. (fond européen agricole de développement de l'économie rurale). Celui ci (contrairement au passé) finance 55% de la dépense publique totale. Tout projet devra donc trouver la contrepartie de 45% de fonds publics.

Ce programme qui se profile laisse une large part à l'agriculture et à l'environnement mais quel sera le projet du pays ? (Réunion le 3 juillet ; projet à finaliser pour Décembre 2007).

Seuls 8 à 16 territoires pourront voir leur projet retenu sur 27 pays existants en Poitou- Charentes ceci pour une enveloppe FEADER régionale de 16,9 millions d'euros.

Pour info : le projet en cours du Pays Mellois contenait 63 projets dont 26 « portés » par le pays et 32 par les communautés de communes. Les associations ont bénéficié de 35% des crédits ; les communes et communautés de communes 35% et le pays 6%. Seulement 82% des crédits existants (954407 €) sont à ce jour engagés. Les dépenses de l'Europe ont représenté 33,4% des projets. Les projets étaient abondés pour 90000 € par le conseil général et 161044 € par le conseil régional.

P.RIBREAU

EDUCATION A

L'ENVIRONNEMENT

Le club connaît et protéger la nature :

Le club nature de Chizé et de Brioux reprendra à la rentrée scolaire 2007/2008.

L'effectif du club est de 22 enfants à Chizé et de 4 enfants à Brioux. Cette différence s'explique par le

fait que le local de l'APIEEE se situe face à l'école maternelle et primaire et que Christophe, l'animateur du club, prend son repas du midi à la cantine avec les enfants, c'est donc la proximité de cette relation qui favorise cette situation. L'organisation du club va être modifiée pour l'année prochaine, ainsi il n'y aura plus qu'un club nature à Chizé auquel les enfants de Brioux et alentours seront invités à se rendre une fois tous les quinze jours puisque nous scinderons le groupe en deux tranches d'âge (petits et grands) afin de mieux répondre aux objectifs pédagogiques du projet.

Effectivement les plus petits sont très demandeurs d'une approche ludique et sensorielle, tandis que les plus grands demandent un peu plus de scientifique et d'actions. Ainsi, cette fin d'année nous avons fait l'expérience de diviser le groupe en deux et, pendant que les grands étaient en train de refaire un paillage au pied d'une haie qu'ils ont plantée il y a 3 ans, les plus petits faisaient un parcours sensoriel en forêt.

Merci aux parents et bénévoles de l'association qui sont ponctuellement venus nous aider à encadrer les sorties sur Chizé.

Un des objectifs généraux du club nature est de permettre aux enfants de s'approprier et de mieux appréhender leur environnement proche pour mieux le protéger par la suite.

Cette année nous avons donc observé, découvert, cherché, expérimenté, joué, bricolé, fabriqué, protégé.....etc



les enfants du club pour leur dernière sortie à Chizé

Les samedis du club :

En plus des activités du mercredi, le club nature propose aussi des sorties gratuites certains samedis, ouvertes aux enfants et parents du club ainsi qu'au grand public. Ces sorties s'inscrivent dans le cadre d'un calendrier inter-associatif regroupant les différentes associations de protection de l'environnement des Deux Sèvres (calendrier disponible à l'Apijee, sorties gratuites).

C'est ainsi que le 3 février nous sommes allés visiter la réserve naturelle de Saint Denis du Payré en Vendée, à la découverte des oiseaux du marais. Cette sortie a rassemblé une trentaine de

personnes (enfants et adultes) et s'est déroulée sur la journée entière. Nous étions accompagnés par Charlie Bost, chercheur au CNRS qui a su se mettre au niveau des enfants pour répondre à leurs nombreuses questions.

Nous sommes également sortis en forêt de Chizé le samedi 26 mai afin de découvrir les serpents de la forêt et de changer notre regard sur ces animaux. Nous étions cette fois-ci accompagnés par Xavier Bonnet, lui aussi chercheur au CNRS et herpétologue. Lors de cette sortie à laquelle nous étions une bonne cinquantaine de participants, nous avons abordé le sujet (les serpents) par le côté sensible et ludique et Xavier a rajouté une pointe de scientifique puisque qu'au delà de la capture et de l'observation de 3 couleuvres (2 esclapues et 1 verte et jaune) dans leur milieu naturel, nous avons aussi contribué à leur étude car ces serpents ont fait l'objet de mesures en tous genres et d'un marquage précis afin d'être intégrés à l'étude menée par Xavier. Après la forêt, nous nous sommes rendus au CNRS où Xavier Bonnet a pu nous montrer vipères, python royal et couleuvre du désert. Pour les petits comme pour les grands, cette sortie a suscité beaucoup d'enthousiasme.

Merci donc aux amis chercheurs de nous faire profiter de leur savoir et de nous rester accessibles.



2 chercheurs du CNRS manipulent avec prudence ces 2 vipères péliade de chez nous pendant que les enfants... jouent de la flûte

Projet scolaire et périscolaire :

Christophe a mis en place, avec les institutrices du CP et du CE1 de l'école de Brioux, un projet sur le thème des différents cycle de l'eau avec l'aide de l'outil pédagogique (« ricochet : le pays de l'eau ») que l'Apipee a acquis en ce début d'année. Ce projet était en fait une grande enquête partant des représentations initiales des enfants auxquelles se sont ajoutées un certain nombre d'expériences (états de l'eau, ruissellement et infiltration, ...), de discussions et de visites (source, point de captage d'eau potable, château d'eau, station d'épuration). Le tout a permis aux enfants de faire évoluer leurs représentations et de s'apercevoir qu'il était nécessaire de protéger (qualitatif et

quantitatif) cette ressource qu'est l'EAU. (5 séances sur 2 mois).

Christophe a aussi été sollicité par Madame Fernandez qui s'occupe du soutien scolaire à l'école de Brioux, il y a fait deux interventions le soir après l'école avec « le pays de l'eau » et une sortie un mercredi après-midi aux fontaines de Lusseray. Les enfants ont effectué une pêche pour mieux se rendre compte de la richesse (non pas en dollars mais en VIE) du milieu aquatique, suivie de quelques expériences et d'une explication par l'animateur de la place du point de captage dans le cycle de l'eau potable.

Il nous faut maintenant travailler sur des documents qui nous permettent de démarcher les différentes écoles de la Communauté de Communes afin qu'à la rentrée l'Apipee soit sollicitée pour plusieurs interventions en 2007/2008.

LE SOULAGEMENT APRES L'INQUIETUDE... POUR COMBIEN DE TEMPS

Le mois d'avril a été chaud et surtout sec. Les rivières et les nappes phréatiques entamaient leur vidange, en provoquant quelques inquiétudes aussi bien chez tout un chacun que chez les agriculteurs irrigants qui ont entamé précocement leurs prélèvements. Les seuils d'alerte de printemps ont ainsi été déclenchés. Sans conséquence dans notre département puisqu'il ne s'agissait que de seuils dits d'information : campagne de communication et de conseils d'économie auprès des usagers.

Ensuite la pluviométrie des mois de mai et juin a été largement excédentaire par rapport aux moyennes connues.

Les rivières en ont profité, mais aussi le Marais Poitevin où les niveaux contractuels (cotes issues d'une convention entre l'Administration et les Syndicats de Marais Mouillés) ont pu être maintenus dans les fossés avec un débit non négligeable. Il ne faut pas perdre à l'esprit que cette eau qui court dans le Marais n'est pas une eau perdue, gaspillée 'qui va à la mer'. Cette eau douce est précieuse à la Baie de l'Aiguillon ; pour assurer son bon fonctionnement hydrobiologique, bien entendu, mais aussi pour garantir l'activité, et donc le revenu, des conchyliculteurs.

Les nappes phréatiques en ont aussi profité, en bénéficiant de la conjugaison de la suspension de l'irrigation agricole et d'une période exceptionnelle où la pluie est restée efficace (c'est à dire pas totalement consommée par l'évaporation et la végétation pour pouvoir s'infiltrer vers les nappes) très tard. Sur la partie aval du secteur de Mignon-Courance, par exemple, les nappes sont à ce jour, au

Courance, par exemple, les nappes sont à ce jour, au plus haut que l'on ait mesuré. Elles bénéficient en outre, de niveaux corrects dans le Marais qui freinent leur vidange naturelle. A l'opposé, on remarque que la partie en amont continue de se vider lentement, ce qui est normal et, pour l'instant peu inquiétant car le niveau global reste relativement élevé.

Ainsi, sans trop de risque, on peut estimer que la ressource en eau est garantie pour les semaines à venir et que l'alimentation en eau potable peut être envisagée avec sérénité, au moins sur le plan quantitatif. Mais nul n'est devin et la prudence reste de mise car la fin de la saison estivale n'est pas prévisible et nos systèmes sont très réactifs, dans un sens comme dans l'autre.

Pour plus d'information, consulter le site 'http://info.eau-poitou-charentes.org/' quotidiennement mis à jour
FM Pellerin, le 02 juillet 2007.

OBSERVATIONS DES COURS D'EAU : CAMPAGNE 2007

Le réseau d'observateurs bénévoles de l'APIEEE s'est réuni courant mai à Brioux afin de se répartir les linéaires de cours d'eau et les points de mesures à effectuer. Une bonne partie du bassin de la Boutonne amont est couverte et deux observateurs se partagent quelques points et linéaires sur le Bassin du Mignon et de la Courance..... Bilan en fin d'été.

La valorisation du travail de cette commission permettra peut-être à l'APIEEE d'obtenir des financements qui pourraient contribuer, entre autres, à la pérennisation du poste de Permanent de l'association.

EN BREF :

Le site internet de l'Apieeee se formalise grâce à Pascale Leluhene, adhérente active, qui consacre une partie de son temps pour que le site soit en ligne pour cette fin d'année.

Si vous souhaitez rejoindre un de nos groupes de travail, veuillez contacter Christophe au 05.49.08.87.62 ou apieeee@wanadoo.fr.

N'oubliez pas d'être les acteurs de votre consommation à l'année comme pendant vos vacances et de veiller au respect de notre ressource en EAU, entre autres, tant du point de vue qualitatif que quantitatif, car nous pouvons nous aussi réduire notre impact.

Les personnes qui viennent d'avoir une adresse électronique peuvent nous la communiquer à : apieeee@wanadoo.fr afin de recevoir le petit journal et autres informations par courriel.

**Aidez nous...Aidez vous !
N'attendez pas
Remplissez et envoyez dès aujourd'hui
le bulletin d'adhésion ou de soutien,
c'est facile**



Les enfants du club nature de Brioux pendant la pause goûter en bord de Boutonne

BULLETIN D'ADHESION / SOUTIEN

Je soussigné
NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
COMMUNE..... CODE.....
Tel.....
e-mail.....

- Adhère à l'APIEEE et verse le montant de 10 euros pour ma cotisation 2007
- Soutiens l'APIEEE et verse un don deeuros
- Je désire recevoir un reçu fiscal (66%déductible)

Le signature :
à

Règlement par chèque à l'ordre de l'APIEEE
A expédier à l'APIEEE, Mairie de CHIZE – 79170

Rappel : ce sont les 66 % de la part supérieur au montant de l'adhésion qui sont déductibles des impôts. Exemple : adhésion Apieeee à 10 euros, je donne 25 euros ; les 66 % s'appliquent sur les 15 euros supérieurs à l'adhésion Apieeee.

